

N° 2/2026

LETTRE DE FEVRIER

VŒUX DU MAIRE 2026

La cérémonie des vœux s'est tenue ce samedi 31 janvier 2026 à Puimoisson.

Devant une assemblée particulièrement nombreuse, le maire, Fabien Bonino, a salué la présence de plusieurs personnalités du Département et de la Région.

Après la projection de la rétrospective filmée de l'année 2025, il a prononcé le traditionnel discours des vœux.

EXTRAITS :

Nous nous trouvons dans une période particulière, une période électorale. Elle nous impose un devoir de réserve. Néanmoins, si ces contraintes nous encadrent, nous gardons toutefois une liberté d'expression tant qu'elle ne sert pas de propagande.

Dans mon cas, la propagande est difficile, je ne me représente pas, vous le savez, je n'ai donc aucune publicité à faire.

C'est toutefois la dernière cérémonie des vœux de ce mandat, donc de mon équipe et moi-même. Il y a ce soir une forme de transmission et d'au revoir.



Sommaire

Vœux du maire

Elections municipales

Projet Protec'Envi

Les chocolats du nouvel an

Visite des élus à ITER

Agenda

Les crêpes du Comité des Fêtes

Les lectures gourmandes

Cinéma de Pays

La veillée Maria Borrély

Informations

Prix des lecteurs DLVA

Conseil municipal



En 6 ans, nous avons connu des réussites totales, de moindres réussites aussi.

Il y a des chantiers achevés, d'autres en cours, d'autres que nous avons laissés en suspens.

Je ne vous ferai pas là le bilan de nos actions.

Attaché à la méthode de projet, nous vous

fournirons un bilan le plus exhaustif possible durant pratiquement six années. Nous avons toujours voulu être transparents et rigoureux ; nous le serons jusqu'au bout. Vous nous avez élus sur un projet et nous vous dirons dans la lettre de mars, la dernière de cette équipe, ce que nous avons réalisé et en quoi nous avons pu répondre à nos et à vos ambitions.(...)

En mars prochain nous voterons et ce sont donc les conseils municipaux et les conseils communautaires qui seront renouvelés. Quelques nouvelles têtes, de nouveaux projets, la roue tourne et c'est très bien. Qu'elle tourne sans heurts, sans crevaisons, sans déchirures, sans cahots, de la façon la plus démocratique possible(...)

Confions-nous à nos élus locaux, à nos collectivités, aux institutions les plus proches. Elles savent nous écouter, nous répondre et souvent nous aider à mettre en œuvre nos projets.

C'est une évidence : à plusieurs, nous sommes plus intelligents et nous allons plus loin. Continuons à jouer collectif.

Je veux saluer ici la proximité et l'écoute de nos élus de l'agglomération DLVA. Je saluerai également les mêmes qualités chez nos élus du Département, et encore la même pour nos élus de la Région. Ils écoutent, ils répondent, ils nous invitent, ils nous sollicitent et ils sont là dans les bons moments comme les moins bons. Je tiens à les en remercier chaleureusement. Nous pouvons nous appuyer sur eux.

EDITO



Il en va de même avec notre sénateur, Jean-Yves Roux, très bon relais au Palais du Luxembourg car il a toujours su nous concerter, au local en direct ou par l'intermédiaire de nos deux associations de maires, que je remercie également ici. Je remercie aussi le Parc du Verdon, partenaire local incontournable, qui nous élève.

Concernant les grands projets de Puimoisson, deux restent en cours, et nous y avons tout de même travaillé avec intensité. La Fondation Arnaud cherche son porteur de projet et investisseur, dans un cadre réglementaire désormais très bien défini et avec des contacts établis. L'Espace du Temps Libre cherche aussi son écrin, après avoir étudié plusieurs projets très sérieux qui nous ont permis de définir précisément nos besoins et donc de peaufiner ce projet.

Même quand la finalisation ne peut aboutir, on apprend beaucoup de notre cheminement. Nous avons fait avancer ces dossiers.(...)

Le troisième grand projet de la commune a lui démarré. C'est précisément la création de notre zone d'activités. Une zone envisagée depuis plusieurs mandats et que nous allons commencer à aménager sous peu. Cela est devenu très concret. Nous permettons ainsi à nos artisans de s'étendre et de développer leur activité. Aider au développement de l'économie locale était une partie de notre projet de 2020, il se réalise. Tous les lots ont trouvé acheteur, ce sera une réussite.

Pour les autres projets, réalisés dès le début du mandat ou pour les réalisations de moindre ampleur, je vous laisserai vous référer à cette lettre de mars.(...)

Au Covid et à son confinement, nous avons répondu par des moyens de communication accrus. Notre site a été rénové, Facebook a été créé ainsi que PanneauPocket. Nous avons aussi créé notre lettre mensuelle, aux nombreux abonnés, qui a paru tous les mois de ce mandat, sans exception.

Mais, surtout, nous avons gardé le contact physique, dès que nous l'avons pu. Nous sommes allés visiter toutes nos personnes isolées, et nous continuons de le faire. Nous avons multiplié les réunions de quartier. C'étaient des choses prévues, mais le climat général nous a imposé d'en faire davantage.

C'est cela aussi d'être élu : c'est suivre une ligne directrice, un cap, quoiqu'il advienne, et de trouver les outils utiles afin de ne pas s'éparpiller et de ne pas renoncer.(...) On maintient et on cherche à enrichir, toujours, ce lien social si précieux et qui, je le rappelle, est le socle d'un village. Un village dans lequel ses habitants n'ont pas de lien n'est qu'un dortoir. Puimoisson n'est pas un dortoir. C'est un village bien vivant, fort de sa vie sociale et culturelle aussi intense que variée.

On espère, durant ces six ans, ne pas avoir failli. On espère avoir conservé notre énergie, notre constance, notre fidélité à l'intérêt général et au service public. Etre élu local, et en particulier être maire, c'est un engagement total. On ne peut pas faire cela à la légère. Je me suis pleinement investi. J'ai demandé d'en faire de même à mes élus, en particulier aux adjoints. Et ils ont répondu présents, ils ont travaillé. Nous avons travaillé, à votre service. Sans enrichissement aucun, en faisant toujours passer en dernier nos intérêts personnels. Une vraie abnégation, mais une grande joie d'avoir pu vous servir, servir notre territoire et servir la République.

Aussi, une fois n'est pas coutume, mais puisque je suis ce soir devant vous pour une probable dernière fois dans le costume de maire, je vais vous parler de moi.(...)

Mon arrêt de mandat de maire est lié à un contexte personnel. Un contexte lié à mon activité professionnelle.

En 2020, mon métier me laissait la possibilité d'exercer pleinement mon mandat. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Je dois donc être raisonnable. Je ne peux décemment pas me représenter devant vous et annoncer que je ne serai là que rarement. Certes, une partie du travail peut être réalisée à distance, ou par délégation, mais pas tout. Etre maire impose de la disponibilité. Ne serait-ce que pour se rendre aux réunions de l'agglo., aux réunions en préfecture, aux réunions des partenaires multiples...(...)

Etre maire, c'est aussi avoir une grande polyvalence. Il faut dans la même demie journée appréhender un dossier administratif et complexe, rédiger le discours du lendemain pour une commémoration solennelle et, dans la foulée, gérer au mieux un secret de famille d'un administré.(...)



Merci de m'avoir confié cette mission il y a six ans. J'en ai été, et j'en resterai, très fier. J'en ai été, et j'en resterai, très heureux. Six années intenses, de vraie vie. Six années durant lesquelles le temps s'accélère. Six années durant lesquelles on met une partie de sa vie privée de côté. Je vais essayer de m'en ré-emparer. Je ne quitte évidemment pas ce Puimoisson que je continue de tant aimer. On a travaillé notre attractivité, et si Puimoisson a gagné 10 % d'habitants entre deux recensements, ce n'est pas pour maintenant l'abandonner. (...)

Je voudrais ce soir remercier mon équipe. Sacrement engagée. Travailleuse, assidue, bienveillante, honnête... magnifique ! Je voudrais aussi, c'est très important, avoir une pensée émue pour ceux qui ne peuvent plus être à mes côtés.

Une pensée pour Jacky Piatti, qui nous a quittés en 2021 après avoir livré une sacrée bataille face à la maladie. Une pensée également pour Frédérique Pellissier, qui elle se bat en ce moment contre une maladie cruelle.

Elle a été une adjointe aussi investie que brillante et drôle.

Merci, merci à eux deux d'avoir participé à cette équipe et de l'avoir enrichie.

Mais, chers amis, n'oublions pas que cette cérémonie s'appelle
« cérémonie de vœux ».

Chères Puimoissonnaises, chers Puimoissonnais, je souhaite en 2026 que nous gardions confiance en l'avenir. Si le contexte international peut y mettre un peu du sien, ça va bien nous aider.

Je souhaite une année de paix dans le monde et une année de bonheur pour tous. Que chacun réalise ses projets et trouve le confort affectif et matériel auquel il aspire. Que chacun, ici présent, ait les moyens de
« bien vivre à Puimoisson ».

*Mesdames et Messieurs, au nom du conseil municipal,
je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.
Vive Puimoisson ! Vive la République et vive la France !*



VOIR LA VIDEO
sur notre chaîne YouTube

ELECTIONS MUNICIPALES 2028

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes.

Ce nouveau mode de scrutin répond à quatre objectifs :

- **Harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;**
- **Renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;**
- **Répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.**
- **Elire une équipe municipale non pas sur des individus mais sur un projet**

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours.

Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées.

Dans ce dernier cas, il y avait la possibilité de rayer le nom de certains candidats. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Avec ce nouveau système, il ne peut pas y avoir de nom rayé sur une liste sous peine de voir le vote considéré comme nul.

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires. ☒ Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal, c'est-à-dire que la liste ne peut comporter que 13 candidats

Seules peuvent se présenter au second tour les listes ayant obtenu au premier tour un nombre de suffrages au moins égal à 10% du total des suffrages exprimés.

Au premier tour de scrutin, il est attribué à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir, arrondi le cas échéant à l'entier supérieur. Pour Puimoisson qui a 15 conseillers municipaux ce sera 8 conseillers.

Les autres sièges sont répartis entre les autres listes à la représentation proportionnelle.

Si aucune des listes n'a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il sera procédé à un second tour.

Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation de chaque liste.

Exemples fictifs de répartition des sièges :

Puimisson 751 habitants soit 15 conseillers municipaux

Deux listes en présence : A et B

Inscrits : 627 (au 1er février)

Votants : 500 (Chiffre fictif mais crédible)

Suffrages exprimés : 400 (Chiffre fictif mais crédible)

Exemple 1

Liste A obtient 204 voix soit 51%

Liste B obtient 196 votants soit 49 %

Liste A : 8 sièges

Restent 7 sièges

Liste A avec 51% des voix : 3 sièges

Liste B avec 49% des voix : 3 sièges

La liste arrivée en tête a 11 sièges et l'autre 4 sièges

Exemple 2

Liste A obtient 230 voix soit 55%

Liste B obtient 180 votants soit 45 %

Liste A : 8 sièges

Restent 7 sièges

Liste A avec 55% des voix : 4 sièges

Liste B avec 45% des voix : 3 sièges

La liste arrivée en tête a 12 sièges et l'autre 3 sièges

Exemple 3

Liste A obtient 280 voix soit 70%

Liste B obtient 120 votants soit 30 %

Liste A : 8 sièges

Restent 7 sièges

Liste A avec 70% des voix : 5 sièges

Liste B avec 30% des voix : 2 sièges

La liste arrivée en tête a 13 sièges et l'autre 2 sièges

LES CHOCOLATS DU NOUVEL AN

Comme chaque année depuis 2021, les membres de la commission Solidarités ont offert de la part de la municipalité quelques douceurs pour les vœux de nouvel an aux personnes de plus de 70 ans domiciliées à Puimisson.

Cette année, 180 personnes ont été visitées dans la commune.



Nous invitons les personnes absentes lors de ces visites à venir retirer leur boîte de chocolat, à l'accueil de la mairie.



Le conseil municipal aura lieu
jeudi 12 février à 20h
Salle du conseil municipal

PROJET PROTEC'ENVI

Au début du mois de décembre 2025, nous avons été contactés par le commandement de l'environnement et de la santé (CESAN) de la gendarmerie nationale.

Celui-ci, avec le soutien de plusieurs partenaires interministériels développe un projet appelé Protec'Envi visant à accompagner les municipalités pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets.

Ce projet déjà expérimenté sur un département nécessite d'être testé à plus grande échelle.

Pour consolider des premiers résultats encourageants, le CESAN souhaite élargir le vivier de communes "tests" à des mairies volontaires. Celui-ci nous a proposé de rejoindre les 100 collectivités pilotes pour mieux lutter contre les dépôts sauvages. Nous avons postulé immédiatement et nous sommes heureux de vous informer que notre candidature a été validée.

Ainsi, nous allons bénéficier de l'aide de Protec'Envi de la gendarmerie nationale.



Les dépôts sauvages dégradent notre environnement et représentent un coût important pour les communes.

Nous rappelons qu'un dépôt sauvage n'est pas seulement un dépôt en rase campagne mais aussi des objets déposés à côté des Points d'Apport Volontaire au lieu d'être apportés en déchetterie.

Malgré notre engagement, nous manquons souvent de ressources, de temps et d'accompagnement pour agir efficacement.



La procédure administrative qui donne des pouvoirs importants aux maires (et permet à la collectivité de verbaliser) est très mal connue et peu utilisée. La procédure judiciaire génère de la frustration car les plaintes sont très souvent classées sans suite.

Protec'Envi va nous accompagner dans ces procédures en nous guidant pas à pas et en nous fournissant des documents conformes pré-remplis.

Nous avons deux leviers d'action :

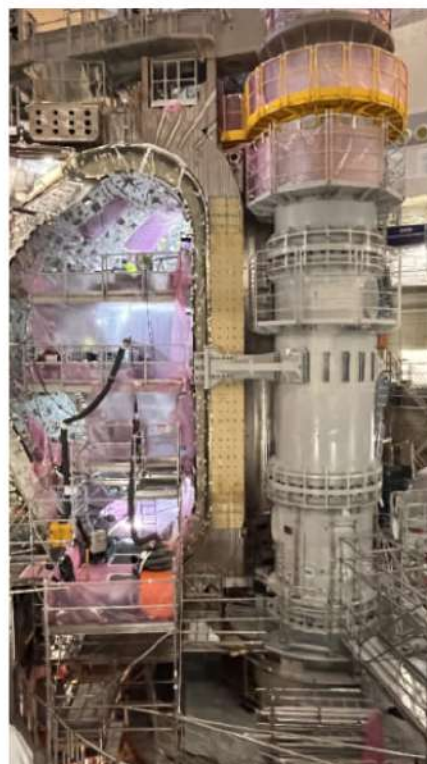
- Mettre en œuvre une procédure administrative qui permet d'émettre une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €, recouvrée au profit de la mairie.
- Déposer plainte pour initier une procédure judiciaire

VISITE DE ITER

Mercredi 7 janvier 2026, des élus de Puimisson ont été invités par le département des Alpes de Haute Provence pour visiter le chantier international de construction du réacteur expérimental ITER à Cadarache



Ce chantier gigantesque représente une tentative de rendre opérationnel le fonctionnement d'un réacteur à fusion d'hydrogène pour produire à l'avenir de l'électricité à faible impact environnemental.



ITER c'est quoi ?

34 pays* sont engagés dans la construction du plus grand tokamak jamais conçu, une machine qui doit démontrer que la fusion – l'énergie du Soleil et des étoiles – peut être utilisée comme source d'énergie à grande échelle, non émettrice de CO₂, pour produire de l'électricité.

Des milliers d'ingénieurs et de scientifiques ont contribué à la conception d'ITER depuis que l'idée d'une collaboration internationale sur l'énergie de fusion a été lancée en 1985



Aujourd'hui, des milliers de personnes travaillent pour l'avancement du programme sur le site ITER en France, ainsi qu'en Chine, dans l'Union européenne, en Inde, au Japon, en Corée, en Russie et aux États-Unis pour construire la machine de fusion magnétique la plus puissante et la plus performante jamais conçue

Les Membres d'ITER représentent trois continents, plus de 40 langues, la moitié de la population de la planète et 73% de la production de richesse mondiale.

Dans les bureaux d'ITER Organization à Saint-Paul-lez-Durance (13) ; dans les agences domestiques créées par les Membres d'ITER ; dans des laboratoires et dans l'industrie des milliers de personnes sont engagées dans le programme ITER.

Sur le chantier ITER, des individus de 90 pays sont en train de contribuer à la phase de construction

Importance pour la Région Sud

Le choix du site revêt une très grande importance politique, mais surtout économique. L'investissement est estimé à dix milliards d'euros sur quarante ans[20]. Une étude réalisée en France en 2002 prévoit qu'ITER créera trois mille emplois[21] indirects pendant les dix ans de construction et 3 250 emplois indirects pendant les vingt ans d'exploitation. Depuis 2007, les retombées économiques sont considérables pour le territoire : plus de 5 milliards d'euros de contrats ont été attribués à des entreprises françaises, dont près de 3,5 milliards d'euros pour des entreprises implantées en Région Sud. En termes d'emplois, environ 1 000 personnes travaillent directement pour ITER Org, et près de 1 500 personnes œuvrent chaque jour sur le chantier.

DIMANCHE 8 FEVRIER 2026 À PUIMOISSON

15H SALLE POLYVALENTE

ON FAIT SAUTER.....



LES CRÊPES AVEC BOISSONS ET MUSIQUE

Pas de réservation - On vous attend nombreux à partir de 15h :

Prix adhérents 5€ - non adhérents 10€

Possibilité d'adhérer à l'association le jour même

Comité des

fêtes

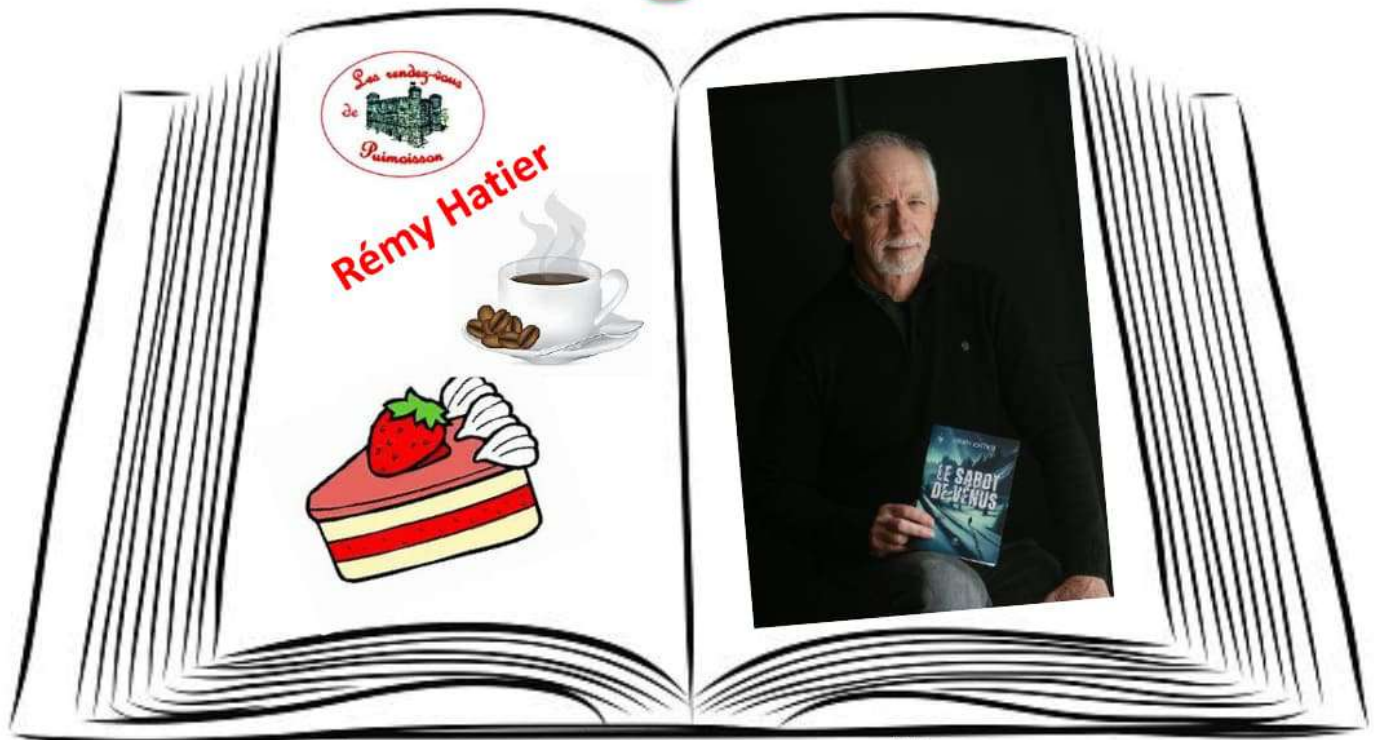
et de la Culture de Puimoisson



1 place St Eloi 04410 Puimoisson 06.73.11.21.67
comitefetesetculture.puimoisson@gmail.com

Association loi 1901 n°W043001975 - Siret 92525401300012

Lectures gourmandes



Rencontre avec l'auteur

Rémy Hatier

Autour de son dernier livre:

« Le sabot de Vénus »

et d'une gourmandise

Dimanche 15 février 15h30

Salle Polyvalente

PUIMOISSON

Tél 06 83 20 45 91 ou 07 86 59 17 71

Entrée gratuite



Cinéma

CINÉMA
de Pays
«Tournée»

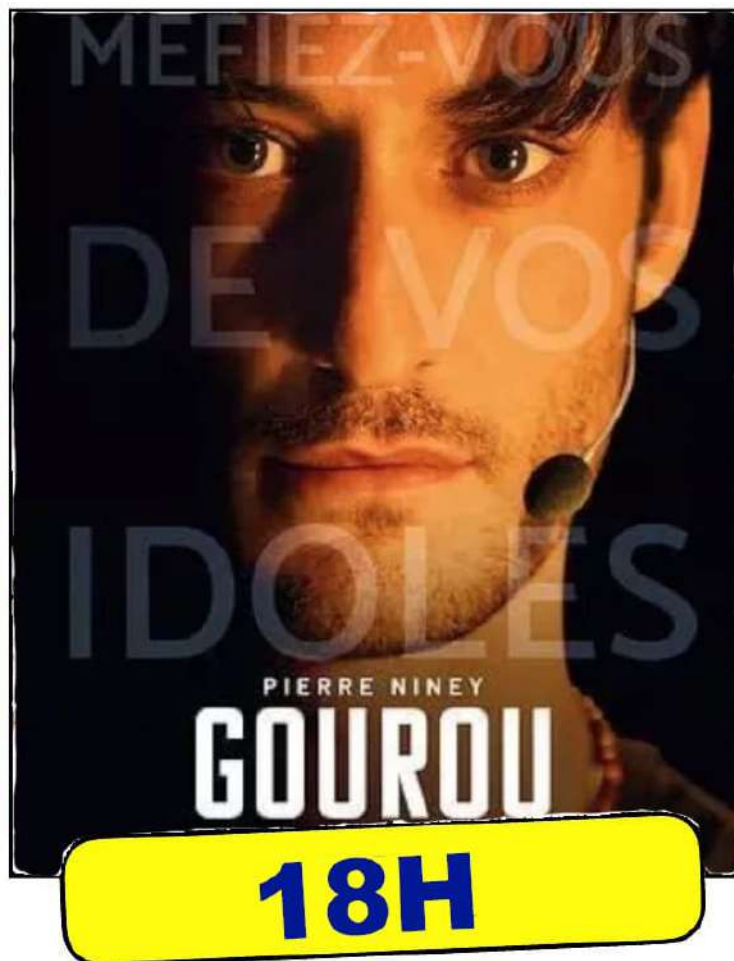
25
AN
1996-2021

CINÉMA ITINÉRANT EN MILIEU RURAL

PUIMOISSON

SALLE POLYVALENTE

JEUDI 19 FEVRIER



LE PROGRAMME

Horaires & programmes 0 789 089 556 cinemadepays.wixsite.com/cinema



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

REGION
SUD
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR



centre national
du cinéma et de
l'image animée

Attention! supplément
de 2€ pour les films
NUMÉRIQUE
3D

ENTRÉE

6€

Tarif unique

CA
CRÉDIT AGRICOLE
PROVENCE CÔTE D'AZUR

plane'spam'ball
06 21 00 20 01 YVESVERMOREL

Couleurs
Paysannes
nos légumes, entre vos mains

Mon Bureau
04 92 07 613 614
[printemps à l'automne]

B.C. CONTACT
Agence

HPJ
Hauts Pays de la Provence

MOUV'IN

Rejoignez-nous !
facebook



Sur les traces de Maria Borrély

VEILLÉE MARIA BORRÉLY

MARIA BORRÉLY, ÉCOLOGISTE AVANT L'HEURE ?
Comment ne pas se préoccuper d'écologie aujourd'hui ?

Avec Aube paru en 1929, Maria Borrély se révèle
une pionnière dans ce domaine.

Venez découvrir des extraits de ce texte étonnant dont la lecture entrecoupée
d'intermèdes musicaux vous donnera un aperçu de son réel souci
de la Nature et de l'avenir de la planète.

Un petit buffet sera servi pour clore cette nouvelle veillée.

Nous vous accueillerons avec plaisir pour ce partage d'idées et de convivialité

PUIMOISSON
Ecole Maria Borrély

ENTREE LIBRE ET GRATUITE

28 février 2026
à 16h30

2026
**PRIX DES
LECTEURS**
DLV Agglo

Une un. Terre, ailleurs

2026

DE FÉVIER À JUIN
DANS LES MÉDIATHÈQUES

LISEZ, ÉLISEZ



SUIVEZ-NOUS
ET RÉAGISSEZ
SUR FACEBOOK

...ET SUR LE GROUPE
« AU FIL D'ACTU DES
MÉDIATHÈQUES DLVAGGLO »

PLUS D'INFOS SUR

MEDIATHEQUES.DLVA.fr